



## EXPÉRIMENTATION « OBJECTIF ZAN » : PROJET DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE (73)

### CONTEXTE ET ENJEUX

Situé dans une vallée alpine longue de 120 kilomètres, dont 77 % se situe au-dessus de 1 500 mètres d'altitude, **le territoire du Pays de Maurienne est essentiellement rural**, avec cinq communes de plus de 2 000 habitants et aucune ne dépassant 10 000 habitants. La vallée concentre plusieurs infrastructures majeures de transport international : une autoroute, une voie ferrée (TER, TGV et fret) et deux tunnels transfrontaliers. Elle est également le lieu d'un grand chantier international : le futur tunnel ferroviaire transfrontalier TELT bitube de 57 kilomètres reliant la France à l'Italie ainsi que la nouvelle gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne.

Son économie repose sur des activités industrielles et, surtout, sur des activités touristiques (onze domaines skiables alpins, six cols routiers mythiques, 167 000 lits touristiques, 24 villages support de station été et hiver).

Les espaces naturels sont très importants, avec 862 zones humides recensées en 2019 (soit 2 180 hectares) et de **nombreux périmètres de protection** : 37 % de la surface est couverte par des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), 14 % par le Cœur du Parc National de la Vanoise, 13 % par des zones Natura 2000 et 5 % par des sites classés. La population est concentrée dans la vallée, et **seuls 2,2 % du territoire est artificialisé**.

Pour autant, les élus ont souhaité intégrer la lutte contre l'artificialisation dans les enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que le Pays de Maurienne doit réviser. L'élaboration du nouveau SCoT constitue en effet une opportunité de **repenser collectivement l'aménagement et le développement du territoire pour relever les défis climatiques et environnementaux**. Cette démarche doit à la fois tenir compte des spécificités locales de chaque communauté de communes et s'intégrer dans un contexte régional, national voire international ayant des répercussions directes sur le fonctionnement du territoire et les pratiques de ses habitants.



### FICHE D'IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES



Montagne



Rural



- Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**
- Département : **Savoie**
- Porteur du projet : **Syndicat du Pays de Maurienne**
- Chiffres clés du territoire :
  - 53 communes, 45 000 habitants, 2 109 km<sup>2</sup>**



Cartographie & inventaire



Planification & Stratégie



Concertation & sensibilisation



Densification & renouvellement urbain



Déperméabilisation & renaturation



## OBJECTIFS DU PROJET ZAN

Soucieux de décliner la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur son territoire, le syndicat du Pays de Maurienne a élaboré un projet ZAN autour de deux volets :

### 1. un diagnostic de l'artificialisation ;

### 2. une stratégie ZAN.

Ce projet est l'un des 22 qui ont été retenus suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour faire partie de l'expérimentation « Objectif ZAN » qu'elle pilote. Portées par des collectivités publiques, ces démarches visent à structurer leur réflexion et à engager des actions déclinant de manière opérationnelle la séquence « éviter-réduire-compenser » appliquée à l'artificialisation des sols. À ce titre, il a bénéficié d'un accompagnement méthodologique et technique fourni par des équipes d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

- au niveau local : le groupe d'ingénierie Setec, avec l'EPFL de la Savoie et le Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie ;
- au niveau national : le groupe SCET qui intervient en complément de l'AMO locale.

## OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance sur les mécanismes d'artificialisation
- Identifier les gisements de renaturation
- Définir une vision politique et une stratégie ZAN

### 1. Réaliser un diagnostic de l'artificialisation

Réalisé par Setec, le diagnostic visait à repérer précisément, à l'échelle de chaque commune, les espaces artificialisés, ceux pouvant être remobilisés et les gisements de renaturation. Pour cela, une approche environnementale globale et qualitative a été privilégiée pour dépasser la simple estimation des surfaces.

Ce diagnostic a également fourni l'occasion de créer et de partager un socle de connaissances sur les enjeux ZAN. Celui-ci devait être suffisamment précis et fiable pour constituer un support aux discussions politiques nécessaires à la définition d'une stratégie ZAN à l'échelle du bassin de vie.

### 2. Définir une stratégie ZAN

La stratégie ZAN, pensée à l'échelle du SCoT du Pays de Maurienne devait se traduire par une validation politique. Sa mise en œuvre nécessitant des actions à moyen et long termes, cette validation politique est en effet indispensable avant d'engager les phases de mise en œuvre dans les communes.

« Le Pays de Maurienne a engagé une démarche expérimentale pour définir sa trajectoire vers le ZAN et élaborer son nouveau projet de territoire compatible avec la loi Climat et Résilience. Cette expérimentation s'est articulée en deux grandes étapes : la réalisation d'un diagnostic des capacités du territoire, puis la définition d'une trajectoire opérationnelle intégrée au nouveau projet de SCoT 2026-2046.

Cette trajectoire ambitieuse définie dans le SCoT, mobilisant prioritairement les gisements déjà artificialisés et les dents creuses, repose exclusivement sur l'évitement et la réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, sans recourir à la renaturation compensatoire.

Un outil cartographique SIG a été développé pour déterminer nos capacités ZAN. Véritable outil d'aide à la décision, il permet de superposer différentes couches d'informations à l'échelle parcellaire (friches, dents creuses, sous densité, indice de multifonctionnalité des sols) et d'identifier les sites à fort potentiel de requalification. La méthode a permis de hiérarchiser les parcelles et d'identifier les gisements à mobiliser pour mettre en œuvre le projet de territoire tout en réduisant le rythme de consommation d'ENAF.

La méthode MUSE a été mise en œuvre sur le territoire pour enrichir le SIG produit dans le cadre du diagnostic. Les limites liées à l'échelle de certaines données appellent encore un travail de terrain (sondages pédologiques) pour confirmer la fonctionnalité réelle des sols sur les sites de projets.

En Maurienne, où la topographie montagnarde limite les zones constructibles, la démarche ZAN a été pensée comme une opportunité de transformation du modèle d'aménagement. En privilégiant la requalification des friches, la densification des centres-bourgs et la revitalisation des logements vacants, le territoire s'inscrit désormais dans une trajectoire sobre, résiliente et équilibrée, tournée vers la redynamisation de ses villages, l'adaptation du territoire au changement climatique et la diversification de son économie, notamment touristique. »

**Fabien Bonnaffous**, chef de projet SCoT au syndicat du Pays de Maurienne



## 5 POINTS FORTS QUI RENFORCENT L'EFFICACITÉ DE LA DÉMARCHE ZAN

1. Une approche méthodologique progressive avec deux phases distinctes : 1) la réalisation d'un diagnostic des capacités du territoire dans une démarche ZAN ; 2) la définition d'une trajectoire ZAN opérationnelle.
2. La création d'un outil cartographique SIG utilisable comme aide à la décision par les collectivités du territoire. L'interface permet de superposer plusieurs couches à l'échelle parcellaire comme les gisements mutables (friches, dents creuses) ou l'indice de multifonctionnalité des sols.
3. La hiérarchisation des parcelles localement afin d'analyser les fonciers sous-occupés comme la vacance, les zones sous-densifiées ou le potentiel de requalification.
4. L'identification rigoureuse des zones préférentielles de renaturation (ZPR) en croisant des critères de qualité des sols, de mutabilité ainsi que les enjeux environnementaux. 9 sites ZPR ont fait l'objet de fiches synthétiques et de recommandations opérationnelles.
5. La mise à disposition d'outils pédagogiques (fiches communales, cartes) pour favoriser l'appropriation locale des enjeux du ZAN.



## 2 PISTES D'AMÉLIORATION

1. Réajuster la méthode MUSE pour mieux cibler les sites à potentiel car la première version était trop exhaustive. Cette méthode MUSE peut être améliorée : peu de zones concernées par un indice de multifonctionnalité faible ont été découvertes, ce qui a limité les secteurs identifiés comme renaturables. La méthode pourrait intervenir, dans certains cas, comme un outil de caractérisation secondaire sur certains sites sélectionnés.
2. Valider les résultats obtenus par le diagnostic SIG avec des analyses de terrains. Pour vérifier la pertinence des résultats, la systématisation des relevés de terrain est en effet déterminante.



### FOCUS

Le pays de Maurienne illustre parfaitement les tensions liées au ZAN en zone de montagne. De par sa topographie sinuuse, le territoire abrite peu de zones à urbaniser. L'économie repose en partie sur l'activité touristique qui génère une demande en logements saisonniers, parkings, voiries, etc., difficile à concilier avec le ZAN.

Le syndicat du Pays de Maurienne a imaginé sa démarche ZAN comme une opportunité de transformer le modèle d'aménagement local. Par la requalification des friches, la densification des centres-bourgs ou la transformation des logements vacants, le territoire a repensé sa croissance. Le nouvel élan porte sur la redynamisation des villages et la limitation de l'étalement touristique, le but étant d'alléger les dépenses locales et de ne plus dépendre d'une seule activité économique.



## RÉFÉRENTS ET CONTACTS

### SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

**Fabien Bonnaffous**, chef de projet SCoT

 [scot@maurienne.fr](mailto:scot@maurienne.fr)

<http://www.maurienne.fr>

### AMO LOCALE – SETEC ALS

**Romain Bazzana**, directeur de projet

 [romain.bazzana@setec.com](mailto:romain.bazzana@setec.com)

[www.als.setec.fr](http://www.als.setec.fr)

### AMO NATIONALE – GROUPE SCET

**Lila Deffayet**, manager Aménagement du pôle Conseil

[www.scet.fr](http://www.scet.fr)

### ADEME

#### Service Aménagement des Villes et des Territoires

 [anne.lefranc@ademe.fr](mailto:anne.lefranc@ademe.fr)

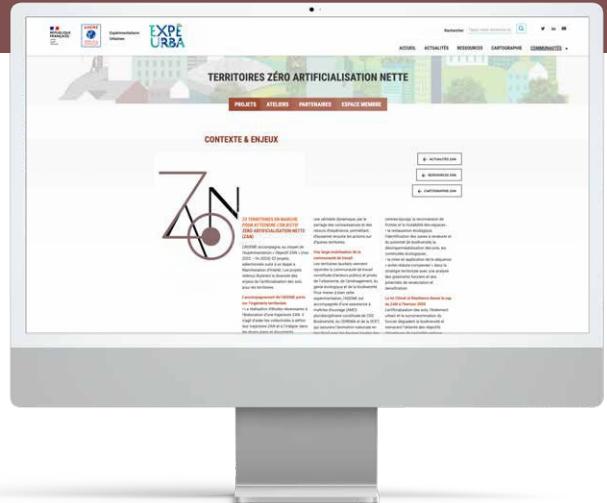
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## RESSOURCES

- *La sobriété foncière pour atteindre le ZAN, un atout pour les territoires*, Avis de l'ADEME, décembre 2024  
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/7857-avis-de-l-ademe-la-sobriete-fonciere-pour-atteindre-le-zan-un-atout-pour-les-territoires.html>
- *« Faire la ville dense, durable et désirable*, collection Clés pour agir, ADEME, octobre 2022  
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5989-faire-la-ville-dense-durable-et-desirable.html>
- *« Bilan de la recherche sur la multifonctionnalité des sols*, collection Expertises, ADEME, décembre 2023  
<https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6788-le-bilan-de-la-recherche-sur-la-multifonctionnalite-des-sols.html>
- *« Zéro Artificialisation Nette, guide synthétique*, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, novembre 2023  
[https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%202027nov23\\_VF.pdf](https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%202027nov23_VF.pdf)

Retrouvez l'ensemble des ressources  
de l'expérimentation « Objectif ZAN »

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>



Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste. L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économie en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions. Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.



Liberté  
Égalité  
Fraternité



@ademe  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)